



## EXACTIONS EN TEMPS DE GUERRE 1646-1653

*Des troubles éclatent en France entre 1648 et 1653 pendant la régence d'Anne d'Autriche et la minorité de Louis XIV et le ministère du cardinal Mazarin. Les nobles n'acceptent plus leur exclusion du pouvoir au profit de commis d'origine roturière. La bourgeoisie et le peuple éprouvé par les mauvaises récoltes, sont exaspérés par l'accroissement de la pression fiscale qu'engendre la guerre contre l'Espagne débutée en 1635. Des régiments levés par les grands princes du royaume s'opposent à l'armée royale. **C'est la Fronde.***

*Le nord de l'Aube est une zone de passage pour les différentes troupes amies ou ennemies. Toutes se livrent à des exactions.*



En 1646, la compagnie de M. de GRANDMONT passe à Étrelles et y exerce vols et rançonnements. Les habitants sont obligés de payer jusqu'à vingt écus par tête. Les troupes en garnison à Méry et Arcis font des incursions continuelles et emmènent chevaux et hommes empêchant les semailles de se faire.

En 1647, le lieutenant de M. le baron d'ANCRE qui est en garnison à Arcis, envahit plusieurs fois le territoire de la paroisse et emmène pour 800 livres de bétail. Il se fait payer 300 livres pour laisser les paysans ensemercer leurs terres. Le curé est menacé et craint pour sa vie.

En 1648, après de semblables incursions, les cavaliers taxent de 150 livres tous ceux qui se plaignent.

En 1649, la situation se renouvelle et il est impossible de semer. L'année suivante, la grêle détruit les moissons et l'année d'après, le bétail est malade et les bêtes meurent.

En 1651, les habitants qui sont réduits à la mendicité, subissent un incendie qui détruit un quart du village.

En février 1652, 1200 cavaliers passent à Étrelles et commettent des vols excessifs. Tous les villageois s'enfuient avec le curé. Ils subissent de nouveau le passage de troupes quelques mois après.

En 1653 et 1654, des cavaliers sous les ordres de M. de DROUIN emmènent le bétail et les chevaux. Du fait du passage des armées, l'ensemencement est impossible mais la paroisse doit tout de même donner 200 livres aux officiers du régiment du comte de SCHACK.

Le curé d' Étrelles a dû fuir sa maison, on lui a pris son lit, son linge. Trois aubes, trois corporaux et deux calices d'étain ont été volés. Cinq compagnies ont logé à l'église dans laquelle ont été suspendus 60 à 80 moutons et brebis égorgés par les soldats.

Du 20 au 28 juin 1653, dix-sept passages et logements ont eu lieu. Les habitants ont déserté le village.



Relevé par Véronique FREMIET MATTEI

Source : Mémoires de la Société Académique de l'Aube Tome 57 Résumé de l'étude de Lucien MOREL



## 1690 - FIN D'UNE CURE DE 35 ANS

L'An de grace mil six cent quatrevingt dix le vingtroisiesme  
 Juillet est decede Messire Nicolas Cousin chanoine Regulier  
 de la maison de chantmerle Prieur curé de cette paroisse  
 agé de soixante deux ans environ après avoir deservy avec  
 beaucoup d'édification cette cure l'espace de trente cinq ans  
 et a este enterré par messieurs les cures du Doyenné  
 et conférence P. Colin ainsy Signe à l'original avec  
 paraph

Lan de grâce mil six cent quatre vingt dix le **vingtroisiesme**  
**Juillet** est décédé **Messire Nicolas Cousin** chanoine Regulier  
 de la maison de chantmerle Prieur **curé de cette paroisse**  
**agé de Soixante deux ans** environ après avoir deservy avec  
 beaucoup d'édification cette cure **l'espace de trente cinq ans**  
 et a este enterré par messieurs les cures du Doyen né  
 et conférence P. Colin ainsy Signe à l'original avec  
 paraph



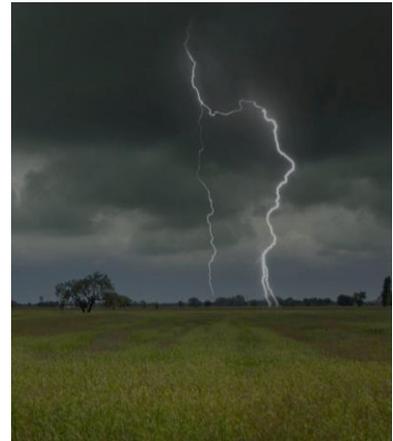
Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Etreilles-sur-Aube, 1578-1708, vue 309/370



## 1701 - FRAPPÉ PAR LA FOUDRE

Le dimanche sur les 4 heures du matin le 3 juillet  
 de l'été 1701 est decede en sa maison a Estrelles  
 Jacques le Beau garcon fils de feu Jiacre  
 Le Beau et de Laurence Richome ses père et mere. il  
 estoit agé de 18 Ans et est mort sans avoir pu recevoir  
 les derniers sacrements ayant esté frappé de la foudre  
 dans son lit et ayant perdu subitement toute  
 connaissance et sans seremonie. il a esté Enhumé le  
 lendemain au cimetiere de sa paroisse d'Estrelles en  
 presence de sa mère son Beau frere rendus ensemble qui ont signé avec  
 nous et presents. *audi* *l'original*  
 J. Jollain F. Anyard  
 Prieur d'Estrelles.



Le dimanche sur les **4 heures du matin** le 3 juillet  
 de l'été 1701 est decede en sa maison a Estrelles  
**Jacques Le Beau** garcon fils de feu Jiacre  
 Le Beau et de Laurence Richome ses père et mere. il  
 estoit agé de **18 Ans** et est mort sans avoir pu recevoir  
 les derniers sacrements ayant esté frappé de la foudre  
 dans son lit et ayant perdu subitement toute  
 connaissance et sans seremonie. il a esté Enhumé le  
 lendemain au cimetiere de sa paroisse d'Estrelles en  
 presence de sa mère son Beau frere rendus ensemble qui ont signé avec  
 nous et presents.

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Etreilles-sur-Aube, 1578-1708, vue 330/370



## NOTES PERSONNELLES DU CURÉ D'ETRELLES - FIN 1723

Je suis né à Meziers sur meuze diocèse de Reims  
le 25e may 1662. Mon nom est Simon departe  
chanoine régulier de l'ordre des premontrez, prieur  
et curé d'Etreilles

Il n'y a aucun scandale ny querelle dans ma paroisse

J'ay quatre vingt douze communiants

Il y a beaucoup de réparations à faire dans cette Eglise  
d'Etreilles, La sacristie a été volée Il y a deux  
ans et demy, on y a prit pour plus de deux cent  
cinquante livres d'ornements. on a besoin d'un missel  
et linge Le gros decimateur est le commandeur de  
couliours et de barbonne qui perçoit toutes les dixmes  
d'Etreilles

Les comptes ont été rendus par devant monsieur Sorel  
curé de plancy, et notre promoteur à l'exception d'un seul  
qui ne s'est pas trouvé à la visitte. Lequel se nomme Mr  
nicolas corrard Marguillier en 1710.

La fabrique a environ soixante dix livres de revenus  
Elle ne peut suppléer tant au luminaire qui convient, qu'aux  
charges des messes d'obits, et qu'aux réparations continuelles  
qu'il faut faire en cette église

Il n'y a dans ma paroisse aucune chapelle domestique

Les difficultés qui se rencontrent dans l'administration  
de ma parroisse consistent à ne pouvoir suppléer à  
l'advenir à faire les deux premières processions des  
rogations qui ne sont pas moins longues chacune  
procession que d'une lieue et demye. Le nombre  
ordinaire de ceux et celles qui y assistent y compris le  
clergé n'est tout au plus que de dix huit ou vingt personnes  
Monseigneur de troyes est supplié avec tout le respect  
et parfaite soumission que je doibt à sa grandeur  
de vouloir bien diminuer des dittes processions.

Monsieur le Sr Sorel, curé de plancy a fait sa  
visitte en ma paroisse en qualité de nôtre promoteur  
Il y a réglé toutes choses dans un bon ordre, conformément  
à son grand zèle, qui est tout édifiant, toute ma paroisse  
en a été très satisfaite, et moy pareillement;

Departé, prieur curé d'Etreilles

**28 décembre 1724** Décès de M. Simon Departé, prieur, curé d'Etreilles, inhumé le 29 par M.  
Hardy curé de Clesles en présence des curés de St Just, Bagneux, Droupt Ste Marie, Granges.





## ÉTAT DE LA PAROISSE D'ETRELLES EN 1741

### NOTES PERSONNELLES DU CURÉ

Alexandre duverger agé de cinquante deux ans, parisien  
chanoine régulier de la congrégation de france et prieur curé  
titulaire de la ditte paroisse

Martin corrard manouvrier a une haine furieuse contre son beau frere  
et sa soeur et encore plus contre moy mesme

il y a cent un communiants dans la paroisse, ving huit nont point  
satisfaits a leur devoir paschal

le m de la nef et le pignon ainsy que le clocher de l'eglise de la ditte  
eglise sont toujours de plus en plus ruineux Une partie des murs  
du cimetiére est abbatue Mre J.Belloveau conseiller au parlement  
de paris est seigneur de la ditte paroisse Mre de Larevue de Beuze  
( ) commendeur de coulours comme commendeur de barbonne est  
seul gros décimateur Leglise est fournie de livres et ornements necessaires

La fabrique de la ditte eglise jouit en terres et rentes de la somme de  
cent cinquante livres de revenu. il ny a point de compte a rendre il y  
a peu de reliquat de comptes. Les comptables sont solvables

il y a dans leglise d'estrelles la chapelle de St Jean baptiste sont le Sr  
Langeois est titulaire

Les plaintes et les difficultez dans ladministration de ma paroisse aug  
mentent plus fort que de diminuer

Les ordonnances ( ) sont executez  
mon adresse est a la poste de mery sur seine  
Du verger prieur curé d'estrelles